

Conseil Municipal d'Andouillé Neuville

Séance du Lundi 24 Avril 2017

Présents : E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto, C Gautier, A Tropée, P Bréhant JF.Menant, L L'Héréec, D Gamichon, L Juin, I Cloteau, M Poiteaux

Absents Excusés :

Absents :

Secrétaire de Séance : JF.Menant

Point à ajouter : 5) PLUi : Charte de Gouvernance

1) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Bien soumis au DPU (Droit de Prémption Urbain)

a) Bien situé Rue du Moulin

Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus la Déclaration d'Intention d'Aliéner du bien soumis au Droit de Prémption Urbain situé en cette commune Rue du Moulin. Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption urbain.

b) Bien situé 4 Rue Victor Hugo

Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus la Déclaration d'Intention d'Aliéner du bien soumis au Droit de Prémption Urbain situé en cette commune 4 Rue Victor Hugo.

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption urbain.

2) Investissement : Désherbeur Thermique

Monsieur Arnaud Tropée, vu le lien parental avec un membre d'une des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres, quitte la séance et ne participe pas à la délibération.

Engagé dans une réduction, voire une suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, le conseil municipal envisage d'acquérir un désherbeur thermique.

C'est pourquoi, après avoir étudié les différents devis proposés au titre de cet investissement, il est décidé :

* de retenir l'offre de RM MOTOCULTURE, dont le montant s'élève à 719.00 E HT.

* de solliciter auprès du Conseil Régional de Bretagne et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne l'attribution d'une subvention.

3) Etude Parasitaire : Demande Subvention FST

Par délibération du 27 Mars 2017, le Conseil Municipal décide, suite à la découverte de champignons sur les bois à l'intérieur de l'Eglise à l'issue de l'Etude Sanitaire, de réaliser une Etude Parasitaire suivie de travaux. L'opération est confiée au Cabinet PATUREL pour un montant de 920.00 E TTC. En conséquence, le conseil municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre du FST (Fonds

de Solidarité Territoriale).

4) Conseil Municipal des Jeunes

L'étude du dossier de création ou non d'un Conseil des Jeunes est confiée à Mesdames Pascale Bréhant et Delphine Gamichon.

5) PLUi : Charte de Gouvernance

Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus la Charte de Gouvernance relative à l'élaboration et au suivi du PLUi de la Communauté de Communes du Val d'Ille - Aubigné. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite Charte.

6) Questions Diverses

- * Voirie D 23 : Bornage Géomètre HAMEL
- * Scolarisation enfants domiciliés hors commune : Mail Mme Métayer Sylvie - Avis favorable
- * ALSH été 2017 : Courrier Familles Rurales - Mise à disposition locaux communaux
- * Courrier Collectif de résidents - Hameau de la Touche : Pollution Environnement - Réponse Monsieur le Maire
- * Cérémonie du 08 Mai : 11h au Monument Aux Morts - Verre de l'Amitié
- * Personnel Communal : Départ à la retraite Mr Legendre - Recrutement au 01.07.2017
- * Prochain Conseil Municipal le Lundi 29 Mai 2017 à 20h30

Séance levée à 22h00.

